

Une grande mobilisation nationale pour les habitants des quartiers

“En réalité, la politique de la ville doit mobiliser l'ensemble du Gouvernement. Et au-delà l'ensemble de la Nation.

J'appelle à une grande mobilisation nationale pour les habitants des quartiers, une mobilisation qui concerne chacun d'entre nous. Je veux que le visage de nos quartiers ait changé d'ici la fin du quinquennat.”



Emmanuel Macron
président de
la République

Tourcoing, le 14 novembre 2017



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Une nouvelle méthode

pour une mobilisation nationale

La volonté du Gouvernement est de co-construire, discuter, travailler sur le terrain, avec tous ceux qui sont animés par la volonté de faire. Cette nouvelle méthode reposera aussi sur une mobilisation de tous les ministres, car toute la République doit être au rendez-vous.

UN CONSEIL PRÉSIDENTIEL DES VILLES

La politique de la ville sera suivie au plus haut niveau de l'État avec des réunions tous les trois mois autour du Président de la République. Un Conseil présidentiel des Villes est créé, réunissant des personnalités issues des quartiers.

IMPLIQUER TOUS LES MINISTÈRES

Les politiques de tous les ministères doivent concourir aux actions de la politique de la ville dont les moyens spécifiques ne peuvent suffire pour faire réussir l'ambition nouvelle du Gouvernement sur ces territoires.

UN PLAN DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Un plan de mobilisation générale reposant sur une large concertation sera établi d'ici fin février 2018 par le ministre de la Cohésion des territoires, Jacques Mézard, et le secrétaire d'État auprès du ministre, Julien Denormandie, avec l'appui de Jean-Louis Borloo et de tous les acteurs, élus, associations, conseils citoyens, entreprises...

ÉVALUER LES ACTIONS

Une évaluation et un suivi exigeant, comportant des indicateurs du développement des quartiers, seront mis en place et rendus publics.



S'APPUYER SUR LES HABITANTS ET LES ASSOCIATIONS

Une grande consultation sera lancée avec les conseils citoyens, à travers un site Internet et un hackathon. Les projets innovants à forte utilité sociale seront soutenus à travers un accélérateur d'innovations sociales.

Le conseil national des villes sera au cœur de la démarche.



Remettre la République au cœur des quartiers

LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ ABSOLUE

« Le premier socle, c'est de remettre la République au cœur de nos quartiers, et la première mission, c'est bien évidemment la sécurité »



- Expérimentation de la police de sécurité du quotidien : acteurs du changement, les conseils citoyens seront associés à l'élaboration préalable du diagnostic par territoire
- Création de 10 000 postes de policiers et de gendarmes, avec une affectation prioritaire dans les quartiers
- Renforcement du réseau des délégués cohésion police-population
- Développement des centres de loisirs jeunes de la police nationale pour accueillir des jeunes en décrochage scolaire et renforcer les liens entre la police et la population
- Mise en œuvre d'une politique forte de lutte contre la radicalisation par le ministère de l'Intérieur et l'ensemble des ministères compétents, négociée avec les élus, avec des moyens supplémentaires, des fermetures de structures et une action résolue sur le terrain

DÉVELOPPER LES SERVICES AUX PUBLICS DANS LES QUARTIERS

« Nous devons être capables d'agir non seulement sur le bâti, mais aussi sur tout ce qui renforcera l'attractivité et la mixité »

- Favoriser un renouvellement urbain qui garantit le relogement des familles et la présence d'équipements publics suffisants et de qualité
- Mettre en place un plan de construction de crèches dans les quartiers
- Favoriser l'implantation de maisons de santé, dans le cadre de leur doublement à l'échelle nationale
- Permettre le retour des services aux publics dans les quartiers (bureaux de poste et commerces)



LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

« Il est une autre mission que le retour de l'État se doit de prendre à bras-le-corps, c'est celle de réduire, de manière volontariste, les discriminations qui frappent les quartiers sous plusieurs formes »

- Un grand plan de formation à la lutte contre les discriminations pour les managers publics et privés
- Publication des résultats des testings, y compris du nom des entreprises qui discriminent
- La lutte contre les discriminations à l'embauche : une des trois priorités d'action de l'Inspection du travail



AGIR CONTRE LA PAUVRETÉ

« Le scandale de la pauvreté a deux visages : celui des femmes seules et celui de leurs enfants. C'est ça le scandale de la pauvreté contemporaine qui s'est concentrée, et bien concentrée, dans nos quartiers les plus en difficulté »

- Élaboration d'une stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté
- Dès 2018, majoration de 30 % du complément de mode de garde pour les familles monoparentales, soit 138 euros par mois

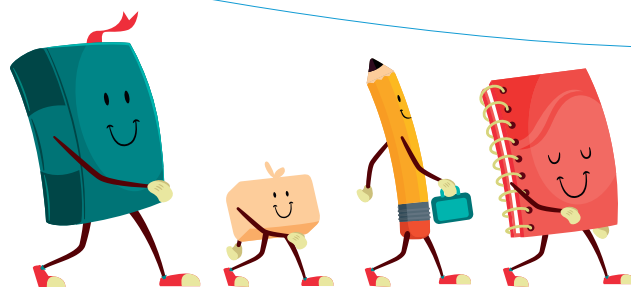


Favoriser l'émancipation des habitants

ÉDUCATION

« L'éducation est le premier terrain de la bataille pour la mobilité géographique et sociale »

- Montée en charge du dédoublement des classes pour que cette mesure devienne réalité pour toutes les classes de CP et CE1 en REP/REP+ (réseaux d'éducation prioritaire), durant le quinquennat
- Mise en place du dispositif « devoirs faits » au collège
- Assurer un accès aux stages de 3^e à tous les collégiens
- Redynamisation des internats grâce à un projet éducatif offrant un cadre épanouissant et favorisant l'émancipation par la culture et le sport



ACCÈS À LA CULTURE

« L'émancipation par la culture est un élément indispensable de la politique que nous devons conduire dans les villes »

- Ouverture élargie des bibliothèques et des médiathèques le soir et le dimanche
- Promotion de l'éducation artistique et culturelle
- Généralisation des jumelages entre grands établissements culturels et quartiers prioritaires
- Promotion du Pass culture auprès des jeunes des quartiers

RÉÉQUILIBRER LES TERRITOIRES POUR LUTTER CONTRE LA FRAGMENTATION DE LA VILLE

« Le rééquilibrage territorial ne peut se réduire à un regard focalisé sur les quartiers. Il doit se concevoir et se mettre en œuvre au niveau global d'un territoire, d'une agglomération »

- Agir pour plus de mixité sociale dans les quartiers avec notamment le nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU)
- Appliquer strictement la loi SRU dans tous les territoires
- Avoir une ambition pour les quartiers dans le cadre des Assises de la mobilité
- Aide à la mobilité : d'ici six mois, en coopération avec les collectivités territoriales, mise en place d'un plan national pour renforcer l'accès au permis de conduire



EMPLOI, FORMATION

« Notre économie est en phase de reprise. Mais cette reprise doit bénéficier à tous – et d'abord à ceux que les discriminations et les difficultés territoriales ont tenus trop longtemps à l'écart de l'emploi »

- Améliorer l'accès des jeunes des quartiers à l'apprentissage d'ici à la fin du quinquennat
- Objectif de 100 000 jeunes diplômés parrainés sur cinq ans
- Maintien des 200 000 emplois aidés prioritairement affectés aux territoires les plus fragiles et aux acteurs associatifs
- Relance de l'Agence France Entrepreneur pour soutenir l'entrepreneuriat dans les quartiers



LES EMPLOIS FRANCS : UNE PREMIÈRE VAGUE DE DÉPLOIEMENT DÈS AVRIL 2018

Une prime à l'embauche pour toute entreprise et association, quelle que soit sa localisation, qui recrutera des demandeurs d'emploi habitant dans les quartiers de la politique de la ville

- La prime à l'embauche sera de 5 000 euros par an sur trois ans au maximum pour toute embauche en CDI, de 2 500 euros par an sur deux ans au maximum pour toute embauche en CDD de plus de six mois
- Cette prime à l'embauche représente l'équivalent de neuf mois de salaires et de charges pour un emploi au SMIC

Une première étape, dès 2018, dans des territoires cibles :

- l'ensemble des quartiers de Seine-Saint-Denis
- les métropoles de Lille et Marseille
- le territoire Grand Paris Sud (englobant Grigny et Evry)
- les agglomérations de Val-de-France et de Cergy-Pontoise (Val d'Oise)
- l'agglomération d'Angers

Les engagements de l'État

Le Gouvernement traduit, dès 2018, les priorités du président de la République en faveur des quartiers de la politique de la ville.



“La politique de la ville doit engager l'ensemble des pouvoirs publics pour un objectif d'intérêt général : celui de réduire les inégalités territoriales et de permettre aux citoyens de réussir et de s'épanouir quel que soit leur lieu de résidence.”

Jacques Mézard
ministre de la Cohésion des territoires

POUR LES ACTEURS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Les crédits de la politique de la ville (programme 147) s'élèveront à **430,4 millions d'euros**, en 2018. Ils financent principalement les actions portées dans les contrats de ville pour **342,4 millions d'euros** :

- près de **28 600 actions** à l'initiative de **11 500 porteurs de projets** dont **8 500 associations** ;
- **540 programmes de réussite éducative** au bénéfice de **92 000 enfants** en 2016 ;
- **4 000 postes** d'adultes-relais.

Ces crédits seront sanctuarisés sur le quinquennat.

Aux côtés d'Action logement et des bailleurs sociaux, l'État participe au doublement de l'effort de **renouvellement urbain** en apportant un **milliard d'euros sur la durée du programme**.



“ Nous tenons notre engagement de reconduire le budget de la politique de la ville en 2018 et pour les années suivantes. ”

Julien Denormandie
secrétaire d'État auprès du ministre de la Cohésion des territoires

430,4
millions d'euros
de crédits
politique de la ville

POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le Gouvernement porte également son effort sur **les dotations directes** aux collectivités territoriales :

- la **dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU)**, versée aux communes confrontées à une insuffisance de ressources et faisant face à des charges relativement élevées, voit son montant augmenter de **90 millions d'euros** en 2018 ;
- la **dotation politique de la ville (DPV)**, versée aux communes dont une proportion importante de la population réside en quartier prioritaire, est maintenue à **150 millions d'euros**.

5 engagements présidentiels tenus

1

ÉDUCATION

Réseaux d'éducation prioritaire : dédoublement des classes de CP/CE1

Un effort sans précédent pour la réussite scolaire engagé dès la rentrée 2017, avec le doublement des classes de CP dans les REP + ; 12 000 classes de CP et CE1 seront concernées d'ici la rentrée 2019 dans les REP/REP +.

2

HABITAT

Doublement du NPNRU

Une ambition accrue pour les projets de renouvellement urbain par le doublement du nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU), passant de 5 à 10 milliards d'euros, sera prochainement concrétisée, afin de renforcer la mixité sociale, l'ouverture des quartiers sur leur environnement, le développement économique et commercial et l'amélioration du cadre de vie des habitants.

3

EMPLOI

Emplois francs

Une première vague de déploiement lancée en avril 2018 dans un nombre limité de quartiers. Les emplois francs permettront à une entreprise ou à une association de bénéficier d'une prime pour l'embauche d'un demandeur d'emploi résidant dans un quartier prioritaire, en CDI (5 000 euros par an sur trois ans maximum) ou en CCD de plus de six mois (à hauteur de 2 500 euros par an sur deux ans maximum).

4

CADRE DE VIE

Police de sécurité du quotidien

Expérimentation dès janvier 2018 d'une police de sécurité du quotidien (PSQ), notamment dans des quartiers prioritaires, après une large concertation nationale et locale.

5

MOYENS D'INTERVENTION

Sanctuarisation des crédits de la politique de la ville

Les moyens d'intervention de l'État sont confortés en 2018 et sur le quinquennat. Ce qui permet de sécuriser les actions de terrain, soutenir les nombreuses initiatives locales et donner de la visibilité.